

Composition de la Commission locale de l'eau

D'après l'arrêté 2350-17-00159 du 15 décembre 2017

Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (29 membres)

Conseils régionaux

- Conseil régional de Normandie : M^{me} Séverine YVARD
- Conseil régional du Centre Val de Loire : M^{me} Alix TERY-VERBE
- Conseil régional des Pays de la Loire : M^{me} Anne BEAUCHEF

Conseils départementaux

- Conseil départemental de l'Orne : M^{me} Anick BRUNEAU
- Conseil départemental d'Eure-et-Loir : M^{me} Pascale de SOUANCÉ
- Conseil départemental de la Sarthe : M^{me} Marie-Thérèse LEROUX

Association départementale des maires d'Eure-et-Loir

- Saint-Jean-Pierre-Fixte : M. Alain JOSSE
- Champrond-en-Perchet : M. Daniel BOSSION

Association départementale des maires de la Sarthe

- Villaines-la-Gonais : **M. Michel ODEAU**
- Saint-Mars-la-Brière : M^{me} Martine BOULAY
- Le Mans : M. Samuel GUY
- Montfort-le-Gesnois : **M. Paul GLINCHE**
- La Ferté-Bernard : M. Michel DIEDERICH
- Duneau : **M. Michel MARY**

Association départementale des maires de l'Orne

- Val-au-Perche : **M. Jacques KÄSER**
- Longny-les-Villages : M. André GRUDE
- Sablons-sur-Huisne : M. Guy CHEVALIER
- Corbon : **M. Bruno BOUET**
- Rémalard-en-Perche : M. Marc CARRE

EPCI

- CdC du Pays de Mortagne-au-Perche : M. Bruno BOUET
- CdC Cœur du Perche : **M. Daniel CHEVEE**
- CC des Collines du Perche normand : M. Marc BUGÉY
- SDE de l'Orne : M. le président ou son représentant
- Parc naturel régional du Perche : **M. Philippe PICQ**
- CdC du Perche : M. Dominique FRANCHET
- CdC du Pays de l'Huisne sarthoise : M. José PLANS
- CdC Gesnois Bilurien : **M^{me} Isabelle LAVIER**
- CU Le Mans Métropole : **M. Marcel MORTREAU**
- Syndicat mixte du Dué et du Narais : **M. André FROGER**

Représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (18 membres)

Chambres de commerce et d'industrie

- CCI Portes de Normandie : M. le président ou son représentant
- CCI d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant
- CCI de la Sarthe : M. le président ou son représentant

Chambres d'agriculture

- Chambre d'agriculture de l'Orne : M. le président ou son représentant
- Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant
- Chambre d'agriculture de la Sarthe : M. le président ou son représentant

Union nationale des industries de carrières et de matériaux de construction

- UNICEM Pays-de-la-Loire : M. le président ou son représentant

Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique

- FPPMA de l'Orne : M. le président ou son représentant
- FPPMA d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant
- FPPMA de la Sarthe : M. le président ou son représentant

Associations de protection de la nature

- Sarthe Nature Environnement : M. le président ou son représentant
- Eure-et-Loir Nature : M. le président ou son représentant

Association de défense des consommateurs

- UFC Que Choisir de la Sarthe : M. le président ou son représentant

Association de défense des inondés

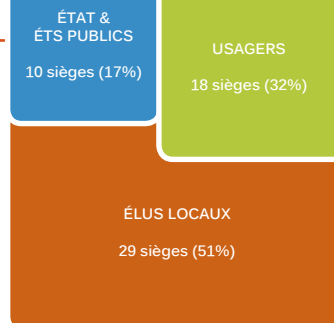
- ADSPQI du Mans : M. le président ou son représentant

Association de propriétaires forestiers et de riverains

- SPFS de l'Orne : M. le président ou son représentant
- ASR Huisne Vive Parence : M. le président ou son représentant

Fédération française des associations de sauvegarde des moulins

- ASMR du Perche ornais : M. le président ou son représentant
- ASMR de la Sarthe : M. le président ou son représentant



En gras, les 22 membres du bureau de la CLE

Représentants de l'Etat et de ses établissements publics (11 membres)

Préfectures

- M. le Préfet du Bassin Loire-Bretagne ou son représentant
- M. le Préfet d'Eure-et-Loir** ou son représentant
- M. le Préfet de la Sarthe ou son représentant
- M. le Préfet de l'Orne ou son représentant

Directions Départementales des Territoires

- M. le DDT de l'Orne** ou son représentant
- M. le DDT de la Sarthe** ou son représentant

Agence Régionale de Santé

- M. le Directeur territorial ou son représentant

DREAL

- M. le DREAL de Basse-Normandie ou son représentant
- M. le DREAL des Pays-de-la-Loire** ou son représentant

Etablissements publics

- M. le DG de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne** ou son représentant
- M. le DR de l'ONEMA ou son représentant (DIR Bretagne Pays-de-la-Loire)